



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement UDVN83

Affiliée France Nature Environnement

Agréée Protection Environnement Var (Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

Compte-rendu du Conseil d'Administration tenu le lundi 4 Décembre 2017 à 18H30

Au Foyer Municipal de BAGNOLS-EN-FORET.

Présents : William Dumont (président), René Bouchard (vice-président), Marie-Jeanne Gagnaire (administratrice), Yvanna Cravéro (administratrice), Rachel Antiochia (administratrice), Alain Rattin (trésorier), Laurent Perrot (trésorier-adjoint), Pierre Pimpaud (administrateur), Françoise Prault (administratrice).

Excusés : Emmanuel Devesa (secrétaire-adjoint, pouvoir à William DUMONT),

Absent : David Bourg

Invités : Martine Pimpaud, Serge Prault, Carole CHEVAL.

En introduction, il est rappelé que tout membre de l'association, éventuellement accompagné d'un candidat à l'adhésion à l'ABI, peut participer, sans voix délibérative, aux séances du CA, à condition de prévenir en raison de la taille réduite de la pièce.

1°) Nombre d'adhérents ABI pour l'année 2017 :

Le trésorier indique qu'à la date du présent compte-rendu, l'ABI compte 445 adhérents (183 individuels auxquels s'ajoutent 262 adhésions par l'intermédiaire de 5 associations affiliées en application des statuts, dont le détail était indiqué en 1° de la séance du 2 octobre 2017). Leur nombre ne cesse de croître malgré certains décès ou départs vers d'autres départements mais il peut être estimé très insuffisant si l'on se réfère au gisement constitué par la CAVEM ou surtout la Communauté de communes du Pays de Fayence.

Un effort de recrutement doit être fait par chacun des membres du Conseil d'Administration.

Une adhésion à l'ABI de la part de petites/moyennes associations, pour éventuellement une partie de leurs activités seulement, sans nécessairement faire partie du CA de l'ABI, et conservant leur personnalité distincte, peut être intéressante et formalisée avec accord de notre CA.

Enfin, il est constaté que notre liste confidentielle d'adhérents mérite d'être mise à jour (téléphones, adresses, courriels...). Toute correction d'une anomalie constatée doit être signalée à Alain Rattin via Manu Devesa et/ou William Dumont.

2°) Bref compte rendu et échanges sur les 2 ½ journées SERD des 18 et 19/11/2017

William Dumont apporte quelques précisions sur le départ du CA ABI de Stef Thomine qui semble avoir été très déçu par une insuffisante participation de la population et des scolaires aux animations proposées par notre association durant ce week-end. L'ensemble des membres de ce CA reconnaît cependant sa remarquable organisation par lui.

Siège social : 618, chemin Saint Antoine 83600 Bagnols en Forêt

Téléphone : 04 94 40 64 15 ou 06 07 41 36 00

Courriel : dumont.william@orange.fr - Site Internet : <http://abi-bagnolsenforet.fr/>



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement UDVN83

Affiliée France Nature Environnement

Agréée Protection Environnement Var (Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

2

René Bouchard rappelle que nous ne pouvons pas ignorer le principe de réalité qui est le nôtre : Malgré tout le militantisme dont nous faisons preuve, il reste très difficile de mobiliser, de fédérer, de motiver les enfants et leur famille hors temps scolaire.

Nombreux participant à des activités le samedi matin (sportives, culturelles ou artistiques) et peu de parents sont disposés à donner, avec leurs enfants, une partie de leur week-end à des activités militantes.

Laurent Perrot fait un bilan plutôt positif de ces 2 demi-journées d'animation : plusieurs membres du CA ont su se mobiliser pour participer et tout le monde remercie Stéphane Thomine pour son investissement dans l'organisation de cette manifestation. C'était une première et elle a permis de donner une certaine visibilité de l'ABI, même si l'on peut regretter le manque de participation de la population locale.

René Bouchard signale que la mise en retrait de l'ABI, de Joël Hervé dans un premier temps puis de Stéphane Thomine ensuite, porte un sérieux coup à cette visibilité essentielle au développement et à la crédibilité de notre Association.

En effet, les écrits de Joël portaient notre voix auprès des Institutions et des instances gouvernementales, elle est bien silencieuse depuis quelques semaines.

Stéphane quitte le CA et nous avons un mois pour trouver un remplaçant pour la gestion du site internet de l'ABI. Encore une situation qui peut mettre à mal notre volonté de communiquer et de nous faire connaître.

Même si Yvanna Cravero propose de prendre la relève, il lui faudra un certain temps pour se familiariser avec cet outil et grâce à l'aide de Stéphane, en prendre totalement le contrôle.

Laurent Perrot pense qu'un collectif "Animation" pourrait être mis en place pour réfléchir aux actions que nous pourrions mettre en place pour faire connaître l'ABI, en partenariat avec d'autres associations.

Il pense que la participation de l'ABI à la fête du printemps, qui sera organisée par l'association Fayence Demain le samedi 17 et le dimanche 18 mars, peut contribuer à nous faire mieux connaître.

La tenue d'un stand, sur la base de celui qui avait été organisé par Stéphane durant l'animation SERD, est à envisager dans cet esprit.

Un challenge autour du compactage de bouteilles en matières plastiques, les lombric-composteurs, des ateliers sur le tri, avec une conférence sur ces thèmes, pourrait servir de support à ce stand.

Yvanna Cravero demande si l'école et les élèves sont impliqués dans le tri, la réduction des déchets ou le compostage.

René Bouchard signale que quelques initiatives sont menées comme le recyclage du papier. Il observe que le SMIDDEV propose ses services durant le temps scolaire pour sensibiliser les élèves au recyclage. Actuellement, le projet d'obtenir le label éco-école est à l'étude.

Laurent PERROT demande s'il n'est pas possible d'installer un poulailler près de l'école et d'utiliser les restes de repas de la cantine ou les fermentescibles apportés par les élèves pour les nourrir.

Une aire de compostage serait utile pour fournir du compost utilisable par l'atelier "jardin" proposé durant les activités périscolaires.

Siège social : 618, chemin Saint Antoine 83600 Bagnols en Forêt

Téléphone : 04 94 40 64 15 ou 06 07 41 36 00

Courriel : dumont.william@orange.fr - Site Internet : <http://abi-bagnolsenforet.fr/>



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement UDVN83

Affiliée France Nature Environnement

Agréée Protection Environnement Var (Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

3

René Bouchard est certain que l'éducation des enfants et le socle indispensable pour aider au changement des mentalités et des comportements. Il va étudier avec la Municipalité les options qui s'offrent, pour la mise en place d'activités éducatives autour de la réduction des déchets et du recyclage.

3°) Participation de l'ABI à l'AG FNE-UDVN 83 le 25 novembre 2017 :

W. Dumont, MJ. Gagnaire et E. Devesa y représentant l'ABI nous informent que l'affiliation de l'ABI à l'UDVN a été confirmée pour 2018. Le compte rendu de l'AG sera accessible sur le site <http://www.udvn83.fr/>

4°) Conférence organisée par le collectif ZWF Toulon le 21 novembre 2017 :

William Dumont précise que ce collectif est encore informel et juridiquement distinct de l'association nationale Zéro Waste France. Il regrette qu'il n'y ait pas eu plus de membres du CA-ABI disponibles pour assister à cette importante conférence avec présence d'un responsable écologiste de San Francisco (USA). Il avoue s'y être lui-même pris trop tard et ne pas pu avoir de place.

5°) Impossibilité pour l'ABI de se porter partie civile dans l'affaire de l'exploitation d'une décharge sauvage sur la Commune de Tanneron. Condamnation par le Tribunal Correctionnel de Draguignan (voir Var-Matin 21/11/2017 page 17)

William Dumont regrette que l'ABI n'ait pas pu se porter partie civile dans cette affaire. Il était trop tard pour le faire en lien avec la plainte déposée par le Maire de Tanneron. L'ABI n'a pas pu disposer des informations précises nécessaires. Laurent Perrot propose de faire un courrier à tous les maires de la CCPF pour leur rappeler que l'ABI peut être contactée, en sa qualité d'Association Agréée Protection Environnement Var en cas de pollution ou de non-respect des normes environnementales, et notamment si nécessaire se porter partie civile.

6°) Etudier comment l'ABI peut s'insérer dans le dispositif prévu par décision du Bureau de la CCPF n° 2015-02 du 12/05/2017 (lutte contre prolifération de ces dépôts en collaboration avec les polices municipales de la CCPFayence).

William Dumont précise que cette « Convention » est à disposition et peut être consultée dans les services de la Communauté de Communes. Laurent PERROT rappelle que ce texte ne permet pas le contrôle des sacs poubelle des particuliers mais que les dépôts sauvages sont verbalisables. De même les éboueurs n'ont pas le droit d'ouvrir les sacs poubelle, ils ne peuvent que refuser de collecter une poubelle qui visiblement ne respecterait pas les consignes de tri.

Siège social : 618, chemin Saint Antoine 83600 Bagnols en Forêt

Téléphone : 04 94 40 64 15 ou 06 07 41 36 00

Courriel : dumont.william@orange.fr - Site Internet : <http://abi-bagnolsenforet.fr/>



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement UDVN83

Affiliée France Nature Environnement

Agréée Protection Environnement Var (Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

4

7°) Suivi de l'élaboration du SCOT en Pays de Fayence.

William Dumont manifeste de réelles inquiétudes quant à la gestion de notre ressource en eau quand on voit que celle-ci est utilisée pour répondre aux divers besoins croissants. Françoise PRAULT, bien au fait du contenu de ce futur SCOT nous informe que les besoins en eau n'ont même pas été évalués en tenant compte des projets d'urbanisme programmés et à venir. Elle confirme accepter de se charger, pour l'ABI, du suivi de ce SCOT en cours d'élaboration.

8°) Travaux en liaison avec la LNE PCA :

William Dumont se propose de demander à Joël s'il veut bien continuer le suivi de ce dossier compte tenu de sa maîtrise du sujet et de son historique.

9°) Calendrier prévisionnel des CA et de l'AG de l'ABI en 2018 :

Pour les CA : Lundi 8/01, Lundi 05/02, Lundi 05/03, Lundi 09/04, Lundi 14/05, Lundi 04/06, Lundi 02/07, Lundi 03/09, Lundi 1er/10, Lundi 05/11, Lundi 03/12.

Pour l'AG ABI : Samedi 14/04 ou Samedi 21/04.

Emmanuel Devesa se chargera, comme d'habitude, de réserver la Salle principale du Foyer Municipal de Bagnols pour l'AG et celle du bas pour les CA ABI.

10°) Informations sur l'avenir de l'ISDND de Bagnols, à la demande de Carole CHEVAL

William Dumont rappelle que le préfet, acculé par la fermeture imminente de la décharge du Balançan, envisage la réouverture du site 3 de la décharge de Bagnols (qui a été fermée à titre provisoire en octobre 2011) concernant sa réhausse. Il sera toutefois dans l'obligation de diligenter (vers janvier 2018 ?) une enquête publique car la fermeture a duré plus de 6 ans.

Les études des géologues de l'ABI contredisent celles menées par les instances officielles et révèlent un problème de stabilité et un risque d'effondrement de la structure surtout si l'on dépose les 400 000 tonnes de déchets prévus annuellement.

William Dumont ajoute que nous risquons de subir, dans ces conditions, les nuisances olfactives que l'on a connues provenant des fermentescibles qui ne sont pas encore triées à la source, malgré les efforts de l'ABI, en particulier par la population importante de la CAVEM.

Par contre une usine de traitement multi-filières et une usine de méthanisation sont prévues sur le futur site du Vallon des pins que nous privilégions.

Siège social : 618, chemin Saint Antoine 83600 Bagnols en Forêt

Téléphone : 04 94 40 64 15 ou 06 07 41 36 00

Courriel : dumont.william@orange.fr - Site Internet : <http://abi-bagnolsenforet.fr/>



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement UDVN83

Affiliée France Nature Environnement

Agréée Protection Environnement Var (Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

5

Laurent Perrot demande si l'ABI pourrait avoir un droit de regard sur la gestion future de la décharge et pourquoi pas disposer d'un siège au Conseil d'Administration. William Dumont précise que l'obtention d'un siège au CA est réservée aux organismes qui participeront, en leur qualité d'actionnaires de la Société Publique Locale (SPL), au fonctionnement du site. Cependant il n'est pas exclu que l'ABI soit associée à la surveillance.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le CA se termine à 20h45.

Le Président Pour le Secrétaire, Le Vice-Président

W. Dumont R. Bouchard

Siège social : 618, chemin Saint Antoine 83600 Bagnols en Forêt

Téléphone : 04 94 40 64 15 ou 06 07 41 36 00

Courriel : dumont.william@orange.fr - Site Internet : <http://abi-bagnolsenforet.fr/>